

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 19 SEPTEMBRE 2018

COMITE DE QUARTIER « CAYRETS »

A - VIE QUOTIDIENNE

Sur le site de la Mairie pour notre Comité de Quartier il est toujours noté Madame SIGAL Delphine comme référent. Il serait bien de le mettre à jour.

Réponse :

La liste était à jour sur le site.

1 – Stationnement anarchique :

CQ : Nous sommes tous d'accord pour demander que soit mise en œuvre une politique plus ferme pour sanctionner les véhicules garés sur les trottoirs. Exemple : rue Devèze de Cauvigny, et malheureusement pleins d'autres trottoirs sont devenus des parkings comme la rue du Rouet, rue du Chanvre, rue Danton à la hauteur du croisement avec la rue V.Lachaud, et bien d'autres...Les gens sont obligés de marcher sur la route à leur risque et péril.

Réponse :

Ces travaux de revêtements étaient différés dans l'attente de l'aménagement de la parcelle restante afin d'éviter des détériorations lors des branchements aux réseaux. Aucun programme à ce jour, pour ne pas prolonger l'attente de riverains les travaux de revêtements seront réalisés courant 2019.

CQ : Les cyclistes désormais n'ont plus aucun respect du code de la route, plus de stop, plus de sens interdit c'est l'anarchie complète ! Les automobilistes sont sur le qui-vive et toujours dans la crainte d'en toucher un en les voyant souvent arriver en sens inverse.

Réponse :

La police municipale a pris note de votre observation.

CQ : Malgré la législation interdisant les déjections canines sur la voie publique, nous sommes tous d'accord en le voyant tous les jours dans nos rues, qu'elle n'est absolument pas appliquée. Il manque dans le quartier des Cayrets des poubelles publiques ainsi que des distributeurs de sacs à déjections canines.

Réponse :

Des poubelles seront rajoutées ainsi que des distributeurs de sachets canins.

CQ : Rue Danton, juste en face de la Croix Rouge, un petit terre-plein avec trois feuillus dessus sert de dépotoir et de déchetterie alors qu'il se trouve des containers. Serait-il possible d'aménager ce petit coin joliment, avec peut être un banc et d'y installer un enclos pour les containers ce qui rendrait cet endroit propre et plus sympathique.

Réponse :

Avec l'aide des services de la communauté agglomération Hérault Méditerranée l'aménagement d'un terre-plein avec du concassé sera fait ainsi que la pose de deux bancs.

CQ : Les membres du Comité de quartier se plaignent car dans la rue DANTON, le petit terre-plein qui se situe en face de la Croix Rouge sert de dépotoir. Il est demandé un enclos pour les conteneurs.

Malgré tous les panneaux d'interdiction de déposer des ordures et des encombrants sur la voie publique, c'est sous ces panneaux que les dépôts se font. Preuve en est que ces beaux panneaux ne sont pas dissuasifs.

Réponse :

En aucun cas il faut mettre en place un enclos car cela signifie que nous actons le fait que les conteneurs restent à demeure sur la voie publique.

A cet endroit, il y a effectivement un point de regroupement des conteneurs à la collecte. Les conteneurs doivent être sur cet emplacement juste pour la collecte et en dehors des jours de collecte, ils sont passibles d'amendes.

Nous effectuons un travail de terrain « pédagogique » en mettant en place des opérations de roulage de bacs en expliquant aux irrespectueux les consignes relatives à l'utilisation des conteneurs et ensuite c'est la Brigade Environnement qui prend le relai pour verbaliser.

Un agent de terrain va se rendre régulièrement dans ce secteur à compter d'aujourd'hui.

Beaucoup de débordements sont liés à des dépôts de cartons mais cette collecte est réservée aux professionnels uniquement dans des secteurs définis et aujourd'hui tout le monde jette ses cartons à même le sol alors que deux déchèteries sont en service sur la commune.

CQ : Cela fait maintenant plusieurs années que l'on réclame que notre piste cyclable du bord de l'Hérault soit l'objet d'une réfection. On attend toujours !

Réponse :

Un chiffrage a été fait. Des reprises ponctuelles seront entreprises.

CQ : Depuis 3 ans, il a été demandé que les trottoirs rue Victor Lachaud soient arrangés. Ils sont impraticables pour les poussettes et les personnes âgées tellement ils sont pleins de trous et de bosses ainsi que le caniveau.

Réponse :

Le ré-aménagement des trottoirs sera proposé à l'arbitrage du budget 2019.

CQ : Demande de nettoyage du passage Edmond Montels entre rue V. Pouget et rue L. Vallière, présence d'herbe et de détritrus.

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

CQ : Rue L.Vallière partie entre rue J.Chaban Delmas et le passage E.Montels demande de nettoyage du trottoir derrière la résidence Villa Alexandra car on ne peut plus l'emprunter présence importante de hautes herbes.

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

CQ : Rue Pierre Lattes partie comprise entre le chemin des Cayrets et la rue Louis Vallière demande de nettoyage des trottoirs sur la partie droite en remontant. On ne peut plus y circuler présence de ronces et de vignes vierges provenant du terrain vague attenant.

Réponse :

Le nécessaire a été fait.

CQ : Passage entre la rue de la Citrine et le boulevard Maurice Pacull à proximité du N°8 de la rue de la Citrine, couper les hautes herbes car on ne peut plus y passer.

Réponse :

Les services traitent cette demande.

CQ : Rue Albert Schweitzer demande de tailler les lauriers qui empêchent la circulation des piétons sur le trottoir. De plus cette rue en sens unique ne dispose que d'un seul trottoir les piétons sont donc obligés de marcher sur l'espace réservé aux voitures.

Réponse :

Un courrier va être envoyé au propriétaire pour tailler ses végétaux.

CQ : Rue du Docteur Antoine Van-Cao, serait-il possible de paysager autour du transformateur qui se trouve en face du nouveau parking en construction car l'espace autour du transfo est occupé par de hautes herbes.

Réponse :

Cet espace sera végétalisé en même temps que le parking Van-caao, soit octobre novembre.

CQ : Chemin des Cayrets, partie comprise entre la rue P.Lattes et la rue Chaban Delmas demande de remplacement du 5ème réverbère en partant de la rue P.Lattes. La partie haute de celui-ci a été sectionné donc plus d'éclairage !

Réponse :

Le luminaire a été remplacé le 6 septembre.

CQ : Rue du Grenat derrière la pharmacie St Loup la voirie n'a toujours pas été faite, trottoirs et chaussée. Ça fait bientôt trois ans que nous avons demandé la création de ces travaux et toujours rien. Pourquoi !

Réponse :

Ces travaux de revêtements étaient différés dans l'attente de l'aménagement

de la parcelle restante afin d'éviter des détériorations lors des branchements aux réseaux. Aucun programme à ce jour, pour ne pas prolonger l'attente de riverains les travaux de revêtements seront réalisés courant 2019.

CQ : Piste cyclable route de Rochelongue entre le rond point de Batipaume et celui des champs Blancs à la date du mardi 28/08/2018 plusieurs spots multileds pour l'éclairage de la piste cyclable n'étaient plus à leur place. Vue comment ils sont déconnectés du réseau d'éclairage cela ressemble à un vol.

Pouvez-vous remplacer les spots manquants et trouver un système empêchant de les dérober car c'est déjà la seconde fois que cela se produit ?

Réponse :

Une grande partie de ces projecteurs a été volé avant la saison. Aujourd'hui, ils ont été tous remplacés.

CQ : Afin d'améliorer la visibilité dans les rond-points, au niveau des « Cédez le Passage » et des stops, pourriez-vous tailler les haies et plantations diverses à hauteur de 50 à 60 cm pour éviter quelques accidents de la circulation. Merci.

Réponse :

Cette demande a été traitée.

CQ : Un panneau est couché au sol près de la résidence "nouveaux horizons" rue Pouget, et enlever les coupes d'arbustes (non ramassées) réalisées par les services municipaux il y a 2 semaines rue Lattes.

Réponse :

Le panneau sera remis en place, et le nettoyage sera programmé.

Question sur la facture d'eau !

Plusieurs abonnés ont constaté une augmentation très importante de la part abonnement :

- sur la facture d'eau couvrant la période du 15/09/2017 au 15/06/2018 par rapport à celle couvrant la même période l'année précédente (du 15/09/2016 au 15/06/2017).

Si l'on compare les deux factures on s'aperçoit que aussi bien sur le pavé abonnement « distribution de l'eau » que sur le pavé « abonnement collecte et traitement des eaux usées » par rapport à la dernière facture nous avons 2 lignes supplémentaires sur chaque pavé avec le même intitulé « Part collectivité 01/04/2018 au 30/09/2018 ».

Merci de nous préciser à quoi correspond exactement cette rubrique.

Pour info, dans la même résidence de 5 appartements l'année précédente pour la même période la part abonnement était de 239,39 € et cette année 370,59 € soit 131,20 € ce qui fait 26,24 € par appartement.

On aimerait savoir qui perçoit cette augmentation.

Réponse :

Les compétences « eau potable et assainissement » ont été transférées à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée depuis le 1^{er} Janvier 2017. Celle-ci a procédé à des travaux d'extension et de réhabilitation ce qui explique cette majoration.

Questions orales :

- A qui appartient le délaissé situé à l'intersection du Chemin des Cayrets et la Rue Chaban Delmas.
- Rue du Rouet et Rue Pouget : le stationnement est anarchique.
- Tailler la végétation de la piste cyclable le long de l'Hérault.

SECURITE

Présenté par Luc Larose

- Mise en fourrière : 1
- Accident : 1
- Incendie : 1
- Cambriolage ou tentative : 1
- Dégradation : 1
- Problèmes de voisinage : 16
- Trouble de l'ordre public : 1
- Interpellations : 1
- Nuisances sonores : 3
- Salubrité et divagations d'animaux : 17
- Vols : 3

GRANDS TRAVAUX

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

Aménagement de la bretelle RD 612 – Route de Rochelongue

Afin de désengorger la route de Guiraudette et le chemin de Notre Dame à Saint Martin, il a été envisagé de créer une bretelle de sortie de la RD 612 sur la route de Rochelongue.

Ainsi, les véhicules en provenance de Béziers ou de l'A75 et allant vers Rochelongue auront une sortie dédiée et n'auront plus à utiliser les sorties Grau d'Agde et Cap d'Agde.

Cette réalisation se déroule en 2 phases :

Phase 1 : début 2018, les travaux se sont portés sur le giratoire de Bâtipaume qui a été redimensionné afin de faire face à l'augmentation du trafic arrivant depuis la RD612. Cette phase est terminée et permettra l'accroche de la bretelle de sortie.

Phase 2 : un Bureau d'Études mandaté par le Conseil Départemental travaille sur l'étude de raccordement de la bretelle pour un démarrage des travaux sur la fin 2018.

Cet aménagement d'un coût estimé à 1 000 000 €, a fait l'objet d'un partenariat d'investissement à parts égales avec le Département et le Centre commercial Hyper U.

Marc SABLAIROLES - Directeur voirie & Réseaux

Plan de rénovation du cœur de ville

Les aménagements situés au cœur de ville sur les voies Honoré Muratet - Louis Bages - place Jean Jaurès sont en cours d'étude pour un lancement des travaux estimé à la mi-octobre.

La phase 1 démarrera par la mise en conformité des branchements d'eau potable, la réparation des conduites d'eaux usées, le renforcement et l'extension du réseau pluvial.

Dans un même temps des travaux d'effacement ou de mise en façade des réseaux éclectiques et Télécom seront réalisés.

La phase 2 démarrera en début d'année 2019 pour une durée estimée à 6 mois de travaux.

Ces travaux consisteront aux aménagements de surfaces par la pose de pavés, du mobilier urbain et de l'éclairage public.

Coût global estimé des travaux : 1 800 000€ T.T.C dont un co-financement est attendu des services de l'Etat.

Laurent BRAULT, Direction Architecture et Bâtiments

Centre Technique Municipal

Dans le but d'optimiser les services techniques de la commune, la Ville d'Agde a élaboré un projet consistant à recentrer, en un même lieu, les différentes régies techniques à savoir :

- La régie bâtiments située aux « anciens abattoirs »
- La régie voirie et le garage municipal situés à la zone des sept fonts
- La régie des festivités située rue de chiminie, en face la « Solatrag »

Il y aura au total environ 160 personnes qui seront appelés à travailler sur ce site qui sera composé :

- D'un bâtiment administratif de 1000m² répartis sur deux niveaux, regroupant les zones d'accueil, bureaux, vestiaires et cafétéria.
- D'une zone de 2200m² regroupant 4 bâtiments pour les différents ateliers composant les services techniques

Ce projet a obtenu la médaille de bronze dans sa démarche HQE/BDM (Bâtiments Durable Méditerranéen) et cela au travers de 2 axes significatifs :

- La mise en place sur les toitures des ateliers de panneaux photovoltaïques
- La mise en œuvre d'une géothermie alimentant le système de chauffage du bâtiment administratif grâce à la récupération des calories issues des eaux traitées de la station d'épuration.

Avancement de l'Opération :

Le permis de construire a été déposé et accepté en date du 25 mars 2016.

L'opération est en cours avec les avancements suivants :

- 1 / Bâtiments ateliers terminés structurellement et à 75% pour les travaux intérieurs
- 2/ Les travaux extérieurs à 75% pour la mise en place de bordures et enrobés qui se feront en fin d'opération.

- 3/ Bâtiment administratif terminé structurellement et à 15% pour les travaux intérieurs

-

La durée des travaux (y compris phase prépa) est ramenée à 11 mois avec une mise en service opérationnelle du site pour décembre 2018.

Coût de l'opération :

Le coût global de l'opération est estimé à 5 700 000.00 € T.T.C

Il est décomposé de la manière suivante :

Etudes et maîtrise d'œuvre : 410 000.00 € TTC

Nettoyage et dépollution du site : 133 000.00 € TTC

Travaux d'aménagement et de construction : 5 157 000.00 € TTC

Laurent Dubois, Direction Environnement et domanialité

Déploiement de la fibre

L'opérateur SFR a décidé de déployer sur Agde, commune située en zone moyennement dense (ZMD), un réseau de fibre permettant de constituer un réseau mutualisé, l'abonné aura le choix de son fournisseur d'accès.

Pour rappel, sur la commune, la mise en place de la fibre concerne :

- 48 668 logements à couvrir
- 111 points de mutualisation (armoire de rue) à implanter
- 5 têtes de réseau à construire

Les travaux de mise en place des points de mutualisation et des 5 têtes de réseau sont, à ce jour, achevés.

Aujourd'hui, il est procédé aux travaux d'aiguillage des fourreaux pour procéder aux premiers de déploiement de la fibre sur le domaine public en souterrain ou en aérien.

A ce jour, les points de mutualisation et les têtes de réseau sont en voie d'achèvement.

Un sous-traitant de l'opérateur travaille, actuellement, à l'obtention des conventions pour la mise en place de la fibre dans les copropriétés verticales et horizontales. La mise en place de ces équipements est à la charge exclusive de l'opérateur qui en assurera par la suite l'entretien.

L'ouverture de la commercialisation des offres « fibres » par les différents fournisseurs d'accès Internet, sur l'ensemble de la commune, devrait débuter pour la fin d'année 2018.

Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques

Travaux entrée de station du Cap d'Agde

Les gros œuvres du futur Casino et du Palais des Congrès sont terminés.

Le délai prévisionnel d'avancement est respecté.

La couverture est terminée et la passerelle hélicoïdale reprendra sa construction début octobre pour traverser l'avenue de Belle Iles et rejoindre la voie douce aménagée avant la saison estivale.

En parallèle, le second œuvre est en cours sur la distribution des réseaux, la pose des cloisons et les menuiseries.

Concernant les VRD, les travaux se poursuivent conformément au planning établi lors du démarrage de l'opération.

La rue du Tambour ré-ouverte en juillet est en cours de finition (pose des pavages restants et de mobiliers urbains).

Pour rappel, les travaux se concentrent sur :

- le revêtement des parties piétonnes, les plantations,
- les travaux d'aménagement de l'avenue des Sergents qui permettront de raccorder le nouvel aménagement.(reprise des conduites d'eaux potables et aménagements des trottoirs).

Viendront ensuite les travaux de finitions du parvis du Palais des Congrès (novembre et décembre).

Les parcelles dédiées aux projets privés ont été débarrassées des équipements publics et font l'objet de terrassements.

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, M SAIGNES, M DUBOIS, M BRAULT, M HERAL, M LAROSE.

Représentants du comité de quartier :

M BENECH, M BONTEMPS, Mme CROUZET, M DREMONT, Mme ESCUDIER, M FRANCHART, M GLINEUR, Mme GOUDARD, Mme GOUJET, Mme HOFFMEISTER, Mme LALOUX, M PAGANON.

Absents excusés :

Mme PALUMBO, Mme SIGAL.

Absent non excusée :

Mme ALENGRIN, Mme HENRI, M LABUSSIÈRE.